



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

CCITT

COMITÉ CONSULTATIF
INTERNATIONAL
TÉLÉGRAPHIQUE ET TÉLÉPHONIQUE

M.1045

(11/1988)

SÉRIE M: MAINTENANCE DES CIRCUITS
INTERNATIONAUX TELEGRAPHIQUES,
PHOTOTELEGRAPHIQUES ET LOUES

MAINTENANCE DU RESEAU TELEPHONIQUE PUBLIC
INTERNATIONAL

MAINTENANCE DES SYSTEMES MARITIMES A
SATELLITES ET DE TRANSMISSION DE DONNEES

Circuits internationaux loués

**ÉCHANGE PRÉLIMINAIRE
DE RENSEIGNEMENTS POUR LA FOURNITURE
DE CIRCUITS INTERNATIONAUX LOUÉS**

Réédition de la Recommandation du CCITT M.1045
publiée dans le Livre Bleu, Fascicule IV.2 (1988)

NOTES

- 1 La Recommandation M.1045 du CCITT a été publiée dans le fascicule IV.2 du Livre Bleu. Ce fichier est un extrait du Livre Bleu. La présentation peut en être légèrement différente, mais le contenu est identique à celui du Livre Bleu et les conditions en matière de droits d'auteur restent inchangées (voir plus loin).
- 2 Dans la présente Recommandation, le terme «Administration» désigne indifféremment une administration de télécommunication ou une exploitation reconnue.

© UIT 1988, 2010

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, par quelque procédé que ce soit, sans l'accord écrit préalable de l'UIT.

Recommandation M.1045

ÉCHANGE PRÉLIMINAIRE DE RENSEIGNEMENTS POUR LA FOURNITURE DE CIRCUITS INTERNATIONAUX LOUÉS

Etant donné la nécessité d'assurer une coordination et une coopération étroites entre les Administrations pendant la période de fourniture et de réglage de circuits internationaux loués, et vu l'importance que les Administrations attachent à ces circuits, il est essentiel que les services appropriés de ces Administrations procèdent à un échange de renseignements le plus tôt possible après que le locataire éventuel à l'une des extrémités ait demandé qu'un circuit loué soit mis à sa disposition.

Cet échange préliminaire de renseignements, pour lequel on doit de préférence utiliser le télex, devrait comprendre:

- a) les noms et adresses du locataire aux deux extrémités du circuit;
- b) les caractéristiques du circuit (par exemple: Recommandation M.1020);
- c) les numéros de téléphone et de télex des points de contact qui, dans chaque Administration, doivent discuter et convenir:
 - de la date et de l'heure du réglage d'ensemble,
 - de la date à laquelle le circuit sera prêt pour le service;
- d) toutes les considérations spéciales éventuellement applicables, par exemple, les restrictions d'accès aux locaux du locataire, le type de service à assurer, l'emplacement, le cas échéant, des égaliseurs nécessaires;
- e) les propositions concernant:
 - la désignation du circuit (conformément au § 3 de la Recommandation M.140) et les informations complémentaires contenues dans la liste des «Informations associées» telle que définie au § 4 de la Recommandation M.140,
 - la station directrice et la station sous-directrice,
 - la date et l'heure du réglage d'ensemble,
 - la date et l'heure auxquelles le circuit sera prêt pour le service.

Pour éviter tout retard, il peut être utile de procéder au minimum, dès réception de la demande, à un premier envoi à l'Administration distante de l'information contenue dans les points 1, 2, 3, 4 de la figure 1/M.1045 pour autant qu'elle soit disponible à ce moment. L'Administration distante, à la réception de ce message, sera à même de confirmer, après consultation du locataire de son extrémité, la demande de liaison.

La responsabilité des renseignements ci-dessus peut incomber à une ou à plusieurs sources au sein d'un pays donné. Les exemples de messages télex ci-dessous reflètent la situation qui se présente lorsque tous les renseignements préliminaires émanent normalement d'une seule et même source.

Il est particulièrement important, pour que le personnel nécessaire soit disponible et que les diverses mesures voulues puissent être prises, que les Administrations intéressées fixent rapidement la date à laquelle le circuit sera prêt à entrer en service ainsi que la date et l'heure de son réglage d'ensemble. A cette fin, ainsi que pour d'autres raisons, il est indispensable de toujours indiquer les points de contact (rubriques 7 et 8 du télex donné en exemple à la figure 1/M.1045). Il faut prévoir un intervalle suffisant entre le réglage des sections nationale et internationale, la date de réglage d'ensemble du circuit et la date à laquelle le circuit sera prêt pour le service afin que cette dernière puisse être respectée au cas où le premier essai de réglage d'ensemble du circuit échouerait et où il faudrait convenir d'une autre date et d'une autre heure pour un deuxième essai. Si les Administrations, au moment de l'échange préliminaire de renseignements, ne sont pas en mesure de s'entendre sur la date à laquelle le circuit sera prêt pour le service ou sur celle de son réglage d'ensemble, il conviendra que ces questions soient discutées et réglées au plus tôt entre les deux points de contact.

La figure 2/M.1045 donne l'exemple d'un télex en réponse à celui de la figure 1/M.1045.

NETWORK CONTROL DIVISION (LONDRES) A TELEGLOBE CANADA
21031030G/IN3.2.2.1/LB

AVONS REÇU COMMANDE POUR FOURNIR NOUVEAU CIRCUIT INTERNATIONAL LOUE COMME SUIV:

- 1 LOCATAIRE ROYAUME-UNI: AB SMITH & CO 15-19 NEW FETTER LANE, (LONDRES)
- 2 LOCATAIRE AUTRE EXTREMITÉ: AB SMITH & CO 680 SHERBROOKE ST WEST/MONTREAL

PROPOSONS CE QUI SUIV:

- 3 DESIGNATION: LONDON / M-MONTREAL DP 41
- 4 INFORMATION ASSOCIEE
 - IA 1. URGENCE DU RETABLISSEMENT 1. 1;
 - IA 2. PAYS TERMINAUX 2. GBR, CAN;
 - IA 3. NOMS DES EXPLOITANTS 3. BIT, TELGL;
 - IA 4. STATION DIRECTRICE(S) ET SOUS-DIRECTRICE(S) 4. CS: LONDON/M;
4. SCS1: MONTREAL;
 - IA 5. POINTS DE SIGNALISATION DES DERANGEMENTS 5. LONDON/M, MONTREAL;
 - IA 6. ROUTAGE 6. LONDON – MONTREAL 1608/14;
 - IA 7. ASSOCIATION 7. –;
 - IA 8. INFORMATIONS SUR LES EQUIPEMENTS 8. –;
 - IA 9. UTILISATION 9. D;
 - IA 10. INFORMATIONS SUR LE SUPPORT DE TRANSMISSION 10. –;
 - IA 11. COMPOSITION DE LA TRANSMISSION 11. A;
 - IA 12. LARGEUR DE BANDE OU DEBIT BINAIRE 12. 3,4 kHz
 - IA 13. INFORMATION SUR LA SIGNALISATION 13. –;
 - IA 14. RECOMMANDATIONS PERTINENTES DU CCITT 14. REC.M.1020;
- 5 DATE ET HEURE OU LE CIRCUIT SERA PRET A ENTRER EN SERVICE: 16 MAI 1979, 1200G (OBJECTIF)
- 6 DATE ET HEURE DU REGLAGE D'ENSEMBLE: 12 MAI 1979, 1400G (OBJECTIF)

VEUILLEZ NOTER CE QUI SUIV:

- 7 POINT DE CONTACT AVEC ADMINISTRATION POUR FIXATION DATE CIRCUIT PRET ENTRER EN SERVICE: TELEPHONE +44 1 236 4262 X190, TELEX 888610 GMITP G
- 8 POINT DE CONTACT AVEC ADMINISTRATION POUR FIXATION DATE ET HEURE REGLAGE: (COMME EN 10 CI-DESSUS)
- 9 ACCES AUX LOCAUX DU LOCATAIRE ROYAUME-UNI LIMITE A PERIODE 1200-1700G, LUNDI-VENDREDI
- 10 EGALISEURS SERONT INSTALLES A LA STATION DE REPETEURS DE LONDON WOOD STREET, SI NECESSAIRE

ATTENDONS VOS COMMENTAIRES, SALUTATIONS

FIGURE 1/M.1045

Exemple 1: Message télex concernant la fourniture d'un nouveau circuit international loué

TELEGLOBE CANADA A NETWORK CONTROL DIVISION (LONDRES)

24/03/1700 G/DOC/2/KH

NOUVEAU CIRCUIT LOUE POUR AB SMITH & CO

VOTRE REFERENCE 0721030G/IN3.2.2.1/LB

1 A 2 PRIS BONNE NOTE

3 A 6 D'ACCORD

7 A 10 PRIS BONNE NOTE, NOTRE POINT DE CONTACT, TELEPHONE +1514 281 5328

TELEX 9100 TGLOBAL CA

SALUTATIONS

FIGURE 2/M.1045

Exemple 2: Message télex en réponse à celui de l'exemple 1 de la figure 1/M.1045

SÉRIES DES RECOMMANDATIONS UIT-T

Série A	Organisation du travail de l'UIT-T
Série B	Moyens d'expression: définitions, symboles, classification
Série C	Statistiques générales des télécommunications
Série D	Principes généraux de tarification
Série E	Exploitation générale du réseau, service téléphonique, exploitation des services et facteurs humains
Série F	Services de télécommunication non téléphoniques
Série G	Systèmes et supports de transmission, systèmes et réseaux numériques
Série H	Systèmes audiovisuels et multimédias
Série I	Réseau numérique à intégration de services
Série J	Transmission des signaux radiophoniques, télévisuels et autres signaux multimédias
Série K	Protection contre les perturbations
Série L	Construction, installation et protection des câbles et autres éléments des installations extérieures
Série M	RGT et maintenance des réseaux: systèmes de transmission, de télégraphie, de télécopie, circuits téléphoniques et circuits loués internationaux
Série N	Maintenance: circuits internationaux de transmission radiophonique et télévisuelle
Série O	Spécifications des appareils de mesure
Série P	Qualité de transmission téléphonique, installations téléphoniques et réseaux locaux
Série Q	Commutation et signalisation
Série R	Transmission télégraphique
Série S	Equipements terminaux de télégraphie
Série T	Terminaux des services télématiques
Série U	Commutation télégraphique
Série V	Communications de données sur le réseau téléphonique
Série X	Réseaux de données et communication entre systèmes ouverts
Série Y	Infrastructure mondiale de l'information et protocole Internet
Série Z	Langages et aspects informatiques généraux des systèmes de télécommunication